



Louise Chabot
Députée de Thérèse-De Blainville



EN MARCHE

Blainville • Bois-des-Filion • Lorraine • Sainte-Thérèse

Vol. 4 No. 2

Une voix forte à Ottawa pour les gens d'ici!

UN MESSAGE DE VOTRE DÉPUTÉE

Chères citoyennes, chers citoyens de Thérèse-De Blainville,

Une des priorités du Bloc Québécois pour le budget fédéral de 2023 est de s'assurer que les personnes âgées vivent dignement. L'inflation et la situation économique difficile que nous avons actuellement pénalisent les personnes âgées et plusieurs d'entre elles sont mises dans une situation de précarité financière. Le gouvernement fédéral, loin de prendre en compte leurs besoins, a choisi délibérément de créer deux classes d'âgées en haussant la pension de sécurité de la vieillesse (PSV) pour les 75 ans et plus seulement, discriminant ainsi les 65 à 74 ans. C'est inacceptable! Le Bloc continuera d'exiger une hausse de la sécurité de la vieillesse dès 65 ans.

C'est dans ce contexte que j'ai entrepris, depuis la fin du mois de février, de faire une tournée des résidences pour personnes âgées de notre circonscription, ces rencontres fructueuses me permettant d'aller à la rencontre des personnes afin d'entendre leurs préoccupations et les idées qu'elles ont pour améliorer leur qualité de vie. Car je crois que nos personnes âgées méritent mieux.

Je vous offre mes meilleures salutations,



« **Vive la liberté,
vive l'indépendance.** »
- Chevalier de Lorimier

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

8, rue Saint-Charles

Sainte-Thérèse

J7E 2A2

450 965-1188

louise.chabot@parl.gc.ca

Ouvert du lundi au vendredi

de 9h à 16h30

RÉSEAUX SOCIAUX



[LouiseChabot.TDB](https://www.facebook.com/LouiseChabot.TDB)



[@LouiseChabotBQ](https://twitter.com/LouiseChabotBQ)



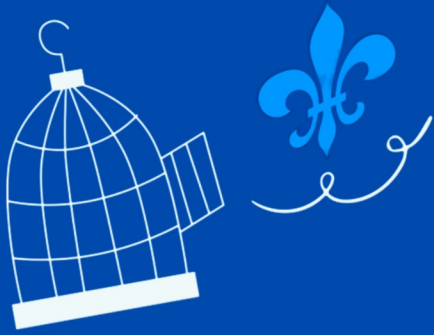
[louisechabotbq](https://www.instagram.com/louisechabotbq)



louisechabot.quebec

AIDE OFFERTE PAR NOTRE BUREAU

- Assurance-emploi
- Immigration
- Passeports
- Régime de pension du Canada
- Revenu Canada
- Sécurité de la vieillesse
- Vétérans



La liberté de faire nos propres choix, c'est non négociable.

Depuis le début de l'année, Justin Trudeau a montré à plusieurs reprises son intention de limiter l'accès à la clause dérogatoire. Cette prise de position n'est pas anodine : cette clause est le dernier rempart permettant au Québec de faire ses propres choix, notamment en matière de langue ou de laïcité.

C'est donc une attaque claire contre la volonté des Québécois de protéger leurs valeurs, leur culture, leur identité. Pour s'y opposer, en février dernier, le Bloc Québécois a imposé un débat au Parlement sur l'utilisation de la clause dérogatoire.

L'objectif : faire reconnaître aux partis fédéralistes que la clause dérogatoire a justement pour objectif de protéger la marge de manœuvre du Québec et des provinces et que c'est à eux seuls de décider de l'utilisation de la disposition de dérogation.

Malheureusement, les libéraux et la NPD ont décidé de voter contre notre motion sur le sujet, reniant donc le droit de la nation québécoise à prendre ses propres décisions. Cette position qu'ils ont clairement exprimée n'augure rien de bon pour le Québec, alors que ces deux partis se sont prononcés contre la Loi 21 sur la laïcité et la Loi 96 sur la langue française.

On ne se laissera pas faire.

Nos choix nous appartiennent, ce n'est pas à Ottawa de nous dicter quoi faire.

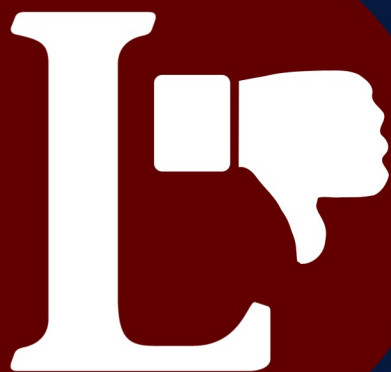


Restriction de la clause dérogatoire

UN QUÉBEC LIBRE DE SES CHOIX, ON N'Y DÉROGERA PAS.




BLOC
Québécois



L

Les libéraux
mettent en péril la
survie du français
au Québec !



Ne veulent pas obliger les entreprises à charte fédérale à appliquer la loi 101 au Québec.



Proposent une loi (C-13) qui renforce le bilinguisme plutôt que le français comme langue de travail au Québec.



QUELQUES PHOTOS!



1



2



3



4



5

1 À Sainte-Thérèse, lors d'une rencontre avec des travailleuses autonomes pour discuter de leurs entreprises et de leurs enjeux.

2 Au tournoi M9 de l'Association de hockey mineur Lorraine-Rosemère, avec la présidente du tournoi, Jessy Ann Hutchinson.

3 Au gala de la persévérance scolaire de Lorraine, où j'ai remis 71 certificats à des jeunes du préscolaire et du primaire.

4 À l'exposition thématique Riopelle de Blainville-Art en compagnie de la lauréate du 2e prix professionnel pour son œuvre Ficelle 6/6.

5 À Genève, au Bureau international du Travail (BIT), dans le cadre de la signature de la convention sur l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail.

Le Bloc Québécois : le seul parti qui défend le français!

Bien que les libéraux disent reconnaître que le français est en danger au Québec, leurs actions démontrent le contraire.

Selon vous, est-ce que la loi fédérale sur les langues officielles devrait :

- principalement soutenir financièrement la langue française
- principalement soutenir financièrement la langue anglaise
- transférer l'argent pour que le Québec gère lui-même ce dossier

Autre :

LOUISE CHABOT
Députée de Thérèse-De Blainville

Timbre
non
requis

Bureau de circonscription

8, rue Saint-Charles
Sainte-Thérèse, J7E 2A2
450 965-1188
louise.chabot@parl.gc.ca

Vos coordonnées

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____